

Réactions à l'article de Maud Quessard

L'angle mort de la recherche universitaire en matière de guerre de l'information

par Christian Harbulot¹

La guerre hybride² menée par le camp occidental sur différents théâtres d'opération démontre que peu de leçons ont été retenues depuis la guerre du Vietnam. Le soutien à un gouvernement local qui n'a pas de légitimité reconnue au sein de la population est voué à l'échec malgré les efforts politico-militaires déployés sur le terrain. Les gouvernements Diêm, Van Minh et enfin Van Thieu, qui se sont succédé à Saigon, ont été perçus comme des gouvernements fantoches et corrompus, incapables d'offrir une alternative à la recherche d'indépendance réclamée par leurs opposants communistes. Le scénario s'est répété un demi-siècle plus tard en Afghanistan. Autrement dit, la manière de mener une guerre hybride est un aspect secondaire de la guerre des perceptions. L'obtention de la victoire résulte avant tout de la légitimité de la cause que l'on défend ainsi que de sa résonance locale et internationale.

La question de la mesure des résultats

« Pour la communauté universitaire, comme finalement aussi pour les forces armées, qu'elles soient françaises ou étrangères ou d'États autoritaires ou pas, ce qui va être difficile, c'est de mesurer l'impact des guerres de l'information, car le but est d'avoir un objectif précis qui peut être politique, ou encore militaire et être capable de savoir si les campagnes de manipulation de l'information en particulier, sont efficaces ou pas. »

Lorsque Maud Quessard a co-écrit avec Céline Marangé son ouvrage sur les guerres de l'information à l'ère numérique, elle a accordé une attention limitée aux théâtres d'opération économique, sociétal et culturel. Si elle était venue recueillir le bilan³ de l'Ecole de Guerre Economique sur le thème de la guerre de l'information, elle aurait sûrement nuancé son propos. La mesure de l'efficacité des campagnes de manipulation de l'information est beaucoup plus simple à réaliser que sur les autres champs d'affrontement. Les résultats sont identifiables à travers les décisions que prennent des institutions internationales, des administrations nationales ou des entreprises qui sont impliquées dans ce type de rapports de force. Rappelons à ce propos les victoires obtenues par des mouvances activistes sur des dossiers majeurs :

- Après une campagne de protestation déclenchée en 1997, notamment par le biais d'Internet, l'OCDE a décidé le retrait du projet d'Accord Multilatéral sur l'Investissement.
- Après plusieurs années de campagnes de dénonciation et d'actions de terrain (fauchage de champs), les opposants aux OGM ont obtenu leur interdiction au niveau de l'Union Européenne.
- Les multiples campagnes menées contre l'industrie nucléaire française ont fortement affecté le développement de ce secteur industriel lors des vingt dernières années.

1 Directeur de l'EGE et du centre de recherche 451.

2 Stratégie militaire qui allie des opérations de guerre conventionnelle, de guerre irrégulière et de cyberguerre.

3 En 25 années d'existence, l'EGE a réalisé plusieurs dizaines d'étude des cas, à partir de travaux d'analyse ou d'exercices menés sur des cas réels.

La nécessité d'adapter les grilles de lecture

L'étude des offensives informationnelles menées par des acteurs de la société civile nécessite une grille de lecture appropriée qui ne réduit pas la guerre de l'information à une démarche de manipulation. La manipulation de l'information n'est qu'une petite partie des affrontements informationnels sur les théâtres d'opération économique, sociétal et culturel. Selon les travaux réalisés depuis 1997 au sein de l'EGE, la polémique, quel que soit son contexte ou son mode d'orchestration, représente un ordre de grandeur plus important que les opérations de manipulation de l'information au sens strict du terme.

Un autre facteur joue un rôle important pour mesurer ce qui interfère sur l'évaluation de la guerre de l'information. Depuis la fin des années 90, la suprématie informationnelle des institutions internationales, des Etats et des entreprises a été remise en cause par le développement de la société de l'information. Le faible était autrefois cantonné à la prise de paroles en public, à la distribution de tracts et au collage d'affiche. La société de l'information lui a donné les moyens de parler en temps réel à un niveau mondial.

Le fort a perdu une partie de ses capacités de contrôle de l'accès à l'information. Ses relations privilégiées avec les pouvoirs en place et les médias ne sont plus des barrières infranchissables. Le faible a désormais la capacité de mener des attaques informationnelles contre le fort sur différents échiquiers, en arrivant de plus en plus souvent à renverser le rapport de force à son profit. Il dispose de plusieurs atouts que le fort n'a pas encore eu la possibilité d'égaliser.

Le premier atout est le facteur temps. Les acteurs de la société civile qui ont décidé de porter atteinte à l'image d'une entreprise ont une disponibilité beaucoup plus importante que les personnes sollicitées par une direction générale pour faire face à ce type de situation.

Le second atout est la dynamique militante impulsée par des individus ou des petits collectifs. Une minorité agissante, aussi réduite soit-elle, peut bénéficier des relais qu'offre la multitude de réseaux sociaux qui se sont développés sur le web. Les directions de la communication des entreprises n'ont pas cette possibilité de rayonnement viral.

Le troisième atout est la professionnalisation des acteurs de la société civile qui mènent de véritables guerres de l'information contre le fort. Des ONG de dimension internationale ont les moyens financiers, techniques et humains de mener des campagnes de protestation de longue durée. Le niveau de formation de certains de leurs cadres équivaut au savoir-faire des experts à qui les entreprises font appel pour contenir ces attaques informationnelles.

Internet est un nouveau champ de créativité subversive où l'attaquant a pris l'avantage sur le défenseur. Il ressort de ce constat une situation paradoxale : le fort est plus souvent sur la défensive que le faible.

La difficulté à évaluer l'ordre de grandeur de la menace informationnelle

Le monde académique n'est pas dans la meilleure position pour suivre les guerres de l'information, en particulier sur le terrain de la guerre économique. Jusqu'à une période relativement récente, la vulnérabilité informationnelle des entreprises était un thème peu pris en considération par les directions générales des grands groupes. La valeur de l'information reste encore une donnée abstraite pour un directeur financier dont le périmètre de connaissances se centre sur le calcul du coût et de la rentabilité. Le monde patronal a fait une exception en accordant une attention particulière au risque de

management de l'information en situation conflictuelle⁴. Les menaces informationnelles liées à la compétition proprement dite ont progressivement été prises en compte lorsque les attaques ont porté atteinte à l'image de l'entreprise et celle de ses dirigeants.

Une partie non négligeable de ces attaques est devenue visible car elles sont menées par le biais de la société civile. L'attaquant a tout intérêt à ce qu'elles soient vues afin de leur donner le maximum de résonance, notamment en jouant de l'opportunisme marchand du monde médiatique. Elles ouvrent donc la voie à des recherches potentielles de la part du monde académique. Mais peu d'universitaires se sont risqués à étudier ce champ très actif de la guerre de l'information. Ce dernier recoupe pourtant bien des aspects de la guerre des perceptions, à laquelle fait allusion régulièrement le général Thierry Burkhard, chef d'état-major des armées.

Force est de constater à ce propos que la création d'une politique de gouvernance de l'internet sera très limitée par les contraintes géopolitiques et géoéconomiques. Aucune autorité internationale n'a le pouvoir de réglementer la conduite d'une guerre létale⁵, ce constat élémentaire s'applique également à propos de la conduite d'une guerre non létale, dominée par un usage offensif de l'information sous toutes ses formes.

4 Après la longue grève générale de mai/juin 1968, un grand groupe industriel investit plusieurs millions de francs dans un système de communication parallèle constitué notamment de postes émetteurs. Il était prévu d'en doter un par site. Les postes émetteurs étaient confiés à des cadres de confiance qui avaient pris en charge ce matériel à leur domicile. En cas de grève prolongée, ce système de communication parallèle permettait à la direction générale de conserver le contact avec les unités de production.

5 La convention de Genève sur le traitement des prisonniers de guerre est loin d'être respectée par tous les pays belligérants et encore moins par les forces qui utilisent la terreur pour se faire entendre.